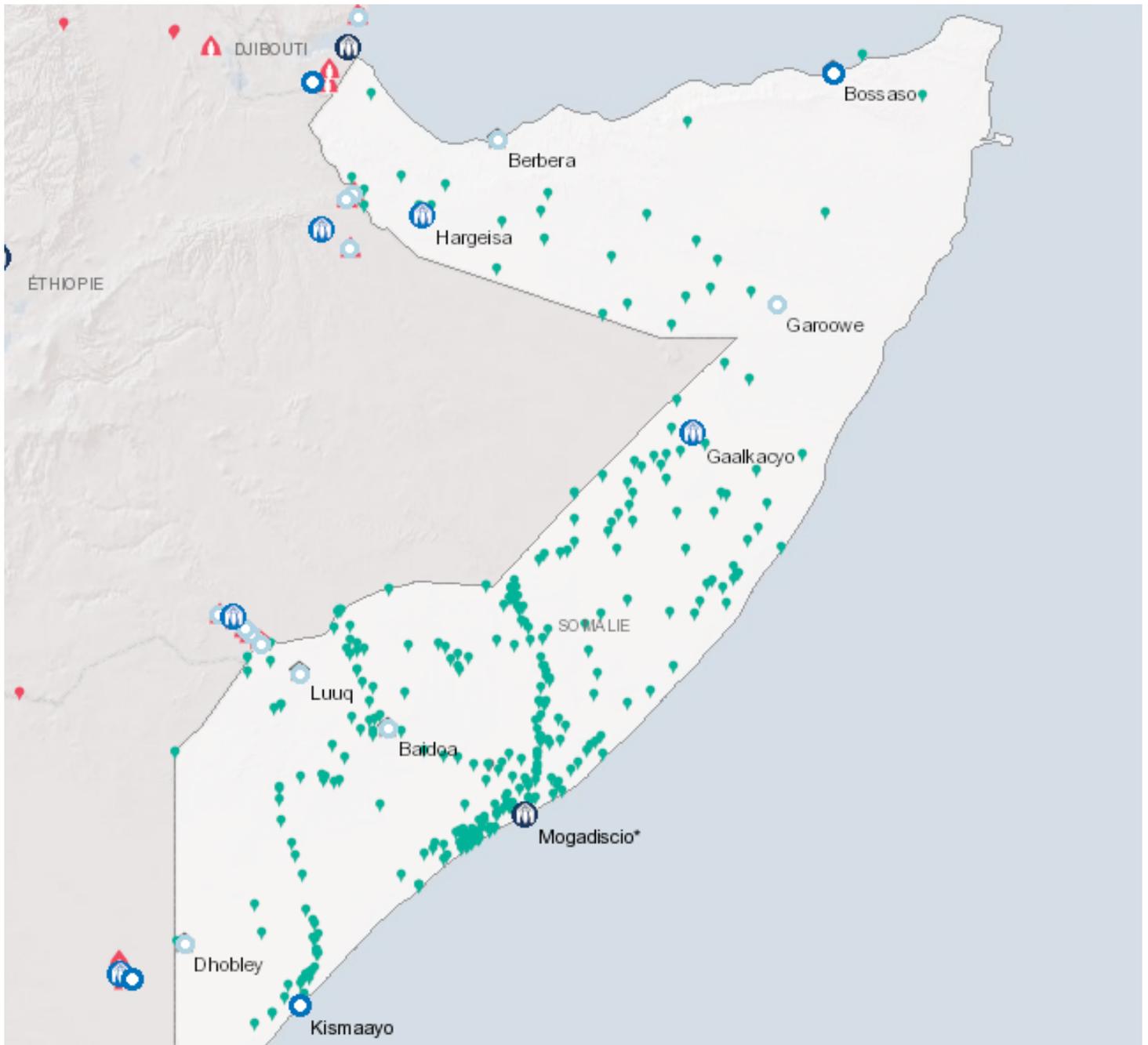


Opération: Somalie



Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 37% EN 2016

2016

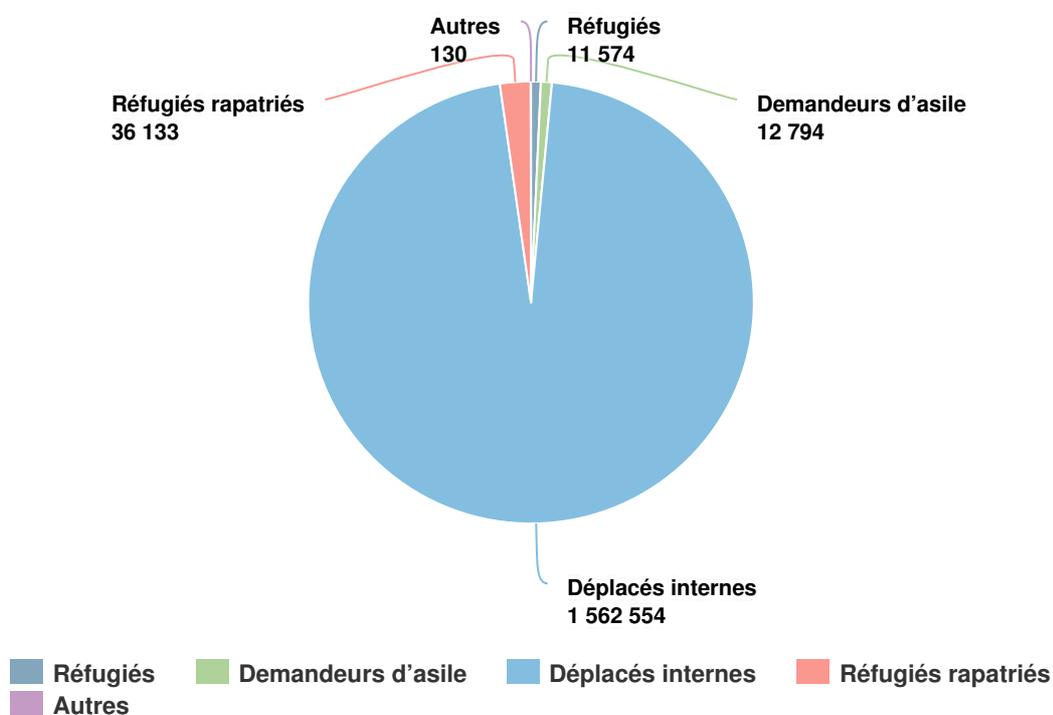
1,623,185

2015

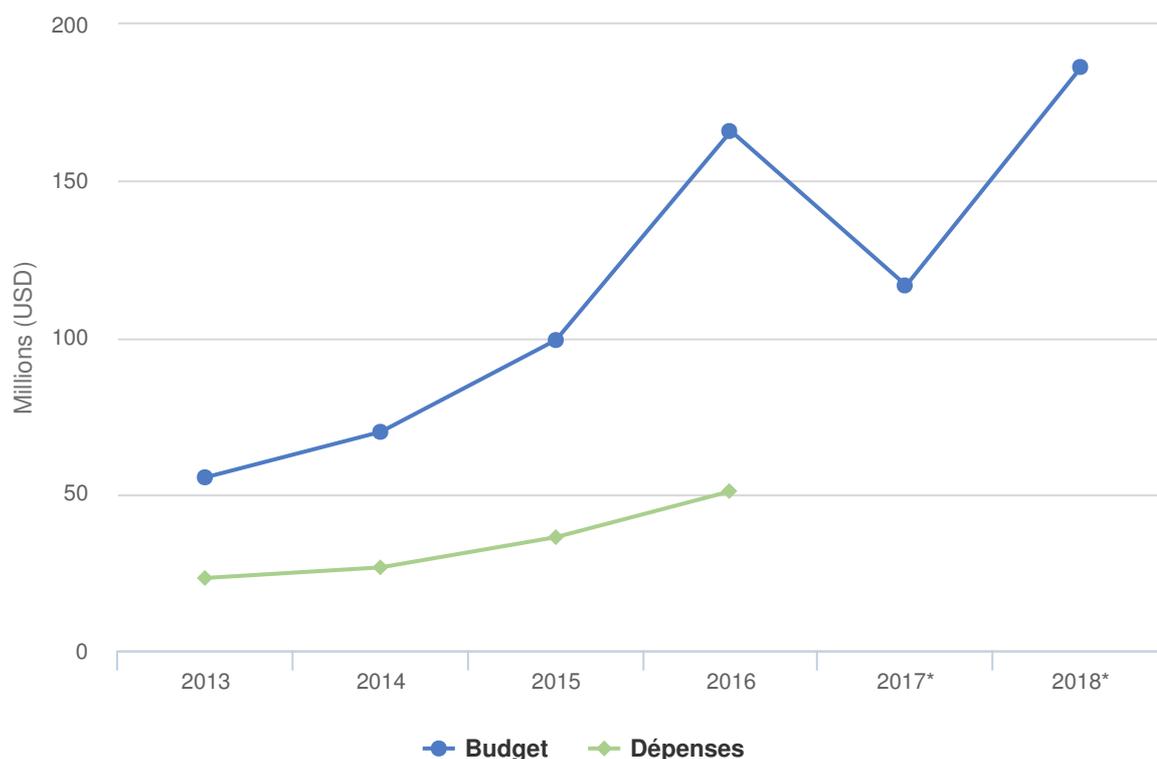
1,188,631

2014

1,160,286



Budgets et Dépenses - Somalie



Plan Overview

Priorités clés :

- 70% des enfants réfugiés et demandeurs d'asile en âge d'être scolarisés seront inscrits à l'école primaire
- 70% des foyers ciblés auront leurs besoins en articles essentiels et domestiques satisfaits par des allocations en espèces ou des coupons à usage multiple
- 50% des jeunes rapatriés (15-24 ans) suivront des formations certifiées axées sur les moyens de subsistance
- 44% des rapatriés somaliens (18-59 ans) géreront leur propre commerce ou seront travailleurs indépendants
- 35% des réfugiés et demandeurs d'asile seront ciblés pour des activités de création d'entreprise/travail indépendant

Environnement opérationnel

Le contexte opérationnel en Somalie continue d'être caractérisé par une instabilité politique et sécuritaire, en particulier dans le sud et le centre de la Somalie, une économie faible, des opportunités de moyens de subsistance limitées et une dégradation de l'environnement, ainsi que des sécheresses graves qui continuent d'affecter considérablement la vie de toute la population somalienne, y compris les réfugiés et les demandeurs d'asile, les rapatriés et les déplacés internes. Les élections présidentielles qui se sont tenues avec succès en février 2017 représentent une opportunité pour le pays de s'engager dans une nouvelle trajectoire plus positive.

Malgré la complexité et les défis liés à la protection et à l'environnement opérationnel, le HCR continuera de remplir son mandat en fournissant protection et assistance aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux rapatriés et aux déplacés internes. Selon la situation sécuritaire et la capacité d'absorption dans les zones de retour, le HCR continuera de fournir une aide pour le retour et la réintégration aux rapatriés somaliens en provenance du Kenya,

du Yémen et d'autres pays d'accueil, et d'encourager les projets de réintégration qui bénéficient à la fois aux personnes relevant de sa compétence et aux communautés d'accueil.

Le Gouvernement somalien devrait mettre en œuvre et respecter le Plan de développement national, notamment les aspects relatifs à la réintégration des déplacés internes et des réfugiés rapatriés. Le Gouvernement a déclaré que la création d'opportunités d'investissement, d'éducation et d'emploi est essentielle pour garantir des moyens de subsistance et la stabilisation politique et sécuritaire du pays, ainsi que le retour et la réintégration durables des réfugiés et des déplacés internes. Cela inclut l'application des mécanismes destinés à régler les questions de terres et de biens aux niveaux régional et local.

Le HCR continuera de coopérer avec les agences des Nations Unies, les institutions gouvernementales étatiques, les administrations régionales et les partenaires ONG et renforcera sa collaboration avec les acteurs du développement et les institutions gouvernementales régionales pour défendre des projets de développement à plus long terme dans des secteurs clés comme les infrastructures, l'éducation, l'hébergement, les moyens de subsistance, l'emploi et le renforcement des institutions afin de garantir un retour et une réintégration durables des réfugiés et déplacés internes rapatriés.

Priorités clés

En 2018, le HCR mettra l'accent sur :

- La fourniture d'une protection et d'une assistance vitales notamment des initiatives de solutions durables pour les personnes relevant de sa compétence, en renforçant les institutions administratives, les cadres juridiques et les politiques au plan régional (le cas échéant), ainsi que les pratiques dans le domaine de la protection des réfugiés ;
- La promotion de l'autosuffisance et de l'inclusion économique des réfugiés et des demandeurs d'asile en se concentrant sur les initiatives dans le domaine des moyens de subsistance et de l'éducation tout en ciblant les nouveaux arrivants et les plus vulnérables avec des programmes d'aide financière ;
- La mise en œuvre d'un retour durable, la surveillance permanente de la situation dans les zones de retour et la mise à jour et le partage régulier des informations relatives aux pays d'origine avec les bureaux compétents dans la région. Après le retour, le HCR continuera de fournir une aide individuelle et aux familles ;
- La poursuite de la surveillance post-retour et la promotion d'initiatives communautaires de coexistence pacifique, ainsi que des programmes de réintégration adaptés, en collaboration avec des partenaires de diverses organisations et du Gouvernement. Cette approche par zone sera basée sur l'analyse et l'évaluation de l'impact des retours sur les communautés d'accueil et tiendra compte des résultats de la surveillance post-retour ;
- La mise en œuvre d'initiatives de solutions durables basées dans les zones conformément au Plan de développement national et au CRRF ainsi qu'aux cadres d'initiatives de solutions durables dans le pays. Ces cadres prévoient d'améliorer l'environnement de protection par l'adoption de cadres politiques nationaux spécifiques, en particulier pour les déplacés internes.

Budget 2018 initial - Somalie | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Environnement de protection favorable				
Cadre juridique et politique	0	0	791,460	791,460
Aide juridique et recours judiciaires	539,209	0	0	539,209
Sous-total	539,209	0	791,460	1,330,669
Processus de protection et documents adéquats				
Conditions d'accueil	653,209	0	0	653,209
Enregistrement et établissements des profils	1,856,417	0	0	1,856,417
Procédures de détermination du statut de réfugié	732,209	0	0	732,209
Sous-total	3,241,835	0	0	3,241,835
Sécurité face à la violence et à l'exploitation				
Protection contre les conséquences des conflits armés	0	0	1,165,730	1,165,730
Prévention et interventions liées aux VSS	1,362,793	0	8,523,918	9,886,711
Protection des enfants	716,809	0	0	716,809
Sous-total	2,079,602	0	9,689,648	11,769,249
Besoins de base et services essentiels				
Santé	1,487,417	0	0	1,487,417
Abris et infrastructures	0	19,374,725	3,948,126	23,322,851
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	1,858,715	0	10,854,212	12,712,927
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	2,304,817	0	0	2,304,817
Éducation	2,510,167	12,749,242	0	15,259,410
Sous-total	8,161,117	32,123,968	14,802,338	55,087,422
Autonomisation et autogestion communautaires				
Mobilisation communautaire	473,220	0	775,730	1,248,950
Autosuffisance et moyens d'existence	1,230,626	12,956,117	4,963,190	19,149,933
Sous-total	1,703,846	12,956,117	5,738,920	20,398,883

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Solutions durables				
Retour volontaire	59,230,167	0	12,667,807	71,897,974
Réintégration	0	10,380,235	0	10,380,235
Intégration	0	0	3,177,190	3,177,190
Sous-total	59,230,167	10,380,235	15,844,997	85,455,399
Direction, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	0	708,059	2,453,269	3,161,328
Relations avec les donateurs	0	675,059	0	675,059
Sous-total	0	1,383,117	2,453,269	3,836,386
Appui à la logistique et aux opérations				
Approvisionnement et logistique	453,209	0	0	453,209
Gestion des opérations, coordination et appui	1,381,417	2,864,076	565,730	4,811,223
Sous-total	1,834,626	2,864,076	565,730	5,264,432
Budget 2018 initial	76,790,400	59,707,514	49,886,360	186,384,275